



Accompagner et développer un projet culturel Lundi 3 et mardi 4 juin 2019

Tarif : 435 euros par personne pour les adhérents et 465 euros pour les non adhérents

Lieu : Musée d'art contemporain à Lyon, une visite des espaces muséographiques avec un médiateur est au programme de cette formation

La position de la Fédération

L'exclusion sociale est une problématique globale qui résulte de l'absence ou du délitement des liens entre une personne et la société. Or la participation à la vie culturelle au sens large fait partie de ces liens indispensables à nouer pour faire partie de la société, pour avoir accès à la dignité. Souvent encore considérée comme un besoin secondaire, la culture est parfois le dernier lien des personnes avec la société parce qu'elle permet d'être au monde, d'être vu autrement que comme une personne en situation de pauvreté, d'être considéré comme ayant une place dans la société. Au contraire, être exclu des espaces de culture, de la création comme de la découverte d'œuvres à dimension culturelle est une violence qui s'ajoute à celle de la privation de biens matériels.

La culture au sens large, qu'elle recouvre l'accès à des sorties culturelles et sportives, la pratique artistique, la possibilité de s'exprimer dans et d'agir sur l'espace public, de pouvoir partager son histoire, ses pratiques, son héritage avec l'autre, représentent aussi un formidable vecteur d'insertion sociale.

La culture est également un fort marqueur social. Permettre aux plus démunis d'avoir accès à la culture, remettre en question la primauté de certaines formes de culture et d'expression sur d'autres c'est lutter contre la reproduction des inégalités et la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre.

Eléments de contexte

La Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes s'est engagée depuis 2013 dans la promotion des pratiques et de projets culturels. Douze projets de création collective ont été présentés lors de l'organisation d'un événement culturel en 2017. La formation proposée par la commission culture s'inscrit dans le prolongement de ce projet de création collective. Il semble important d'élargir au sein du réseau la réflexion sur l'accès aux droits et aux pratiques culturelles des personnes en situation de précarité en nouant des partenariats avec des praticiens, des réseaux du champ de la culture et de l'éducation populaire. C'est un enjeu majeur de favoriser l'appropriation par les travailleurs sociaux et les personnes accompagnées de pratiques et de compétences culturelles et participatives.

Ces projets de créations collectives supposent le développement de démarches participatives co/construction (professionnels, personnes accompagnées, bénévoles) de projets culturels, de valoriser des savoirs et des savoir-faire créatifs, l'acquisition de compétences.

Une réflexion /action sur les pratiques d'accompagnement social, se réapproprier des espaces de création, d'expression et de développement de l'imaginaire individuel et collectif.

Intervenants

La particularité de cette formation est que les intervenants/formateurs ont différents profils : travailleur social, chercheur, personne accueillie/accompagnée, acteur institutionnel, acteur de la culture, artiste... Cette formation propose des temps permettant de refléter du mieux possible la réalité du champ de la culture et du social et comment les 2 peuvent s'imbriquer, créer des liens, des passerelles.



Programme détaillé

Journée 1

Temps d'accueil de 9h à 9h30 - Nous commençons la journée avec un café, un thé ou un jus de fruits. Puis nous ferons connaissance avec un jeu d'accueil, pour mieux savoir qui nous sommes. Le but est de sortir du modèle de présentation classique qui identifie d'emblée chacun par sa fonction.

9h30-10h - Le processus de la culture, l'homme « animal de culture »

10h-10h30 - Témoignages sur la question de l'interdit, qu'est ce qui empêche certaines personnes de dire ou de faire, la question de la légitimité, comment dépasser la commande sociale, quelle mobilisation pour les personnes, les freins, les difficultés

Pause de 10h30 à 10h45

10h45-11h15 - Culture légitime/culture populaire

11h15-12h15 - Travail en sous-groupes sur le témoignage, construction de projet

Déjeuner en commun de 12h30 à 13h30

13h45-16h45 - Temps d'ateliers, mise en pratique d'une démarche culturelle

Journée 2

9h -10h - Témoignage « Comment l'art peut permettre de se réinsérer dans la société » + restitution du travail des groupes

10h-10h30 - Accès à la culture et pratiques culturelles

Pause de 10h30 à 10h45

10h45-11h - Droits culturels et citoyenneté

11h-11h30 - Impacts d'un projet culturel sur la posture, du TS et des publics, qu'est-ce que cela engendre comme changement dans le quotidien, comment on accepte l'inconnu qui amène à l'altérité, à l'échange, à l'expérience pour sublimer le parcours de vie ?

11h30-12h15 - Financements et organisation institutionnelle

Déjeuner en commun de 12h30 à 13h30

13h45-15h - Visite du MAC et discussion avec le médiateur

15h15-16h30 - Accompagner un projet, mettre en lien la culture et le social, rôle des réseaux

16h30-16h45 - Bilan de la formation